n°1

Le Petit Journal

le support d'info des assistant(e)s maternel(le)s du Sud-Est Manceau

Votre nouveau support...

En ce début d'année 2020, nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro du journal des assistant(e)s maternel(le)s du Sud-Est Manceau. Ce projet nous tenait à cœur depuis plusieurs années et c'est avec fierté que nous le voyons aujourd'hui aboutir. Nous sommes fières car nous voulions créer ce journal AVEC vous et non POUR vous, et votre participation à toutes les étapes de sa mise en œuvre a été à la hauteur de nos attentes. Merci donc à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de donner leur avis sur les futures rubriques du Petit Journal via le questionnaire bilan de juillet 2019. Merci à Mesdames Boblet, De Saint-Riquier, Loiseau, Pernot, Picouleau et à Monsieur Surville pour leur implication au sein du comité de rédaction. Merci enfin à toutes celles et ceux qui ont voté pour choisir le titre de ce support. Notre – ou plutôt votre – Petit Journal se veut utile mais aussi convivial. À raison d'un numéro tous les six mois, vous y trouverez donc de l'information réglementaire (sur les impôts, le contrat de travail, la retraite...), des sujets sur le développement de l'enfant, des retours en images et en témoignages sur les activités du Relais, ainsi que des partages de bons plans (livres, comptines, jeux...) et des perles de langage des enfants. Nous comptons sur vous pour nous faire remonter vos idées, envies et besoins afin de vous proposer des articles toujours pertinents et intéressants. Sur ce, nous vous souhaitons une bonne lecture et aussi une belle année 2020 !

Les animatrices du Relais Petite Enfance.

Sommaire

INFOS RÉGLEMENTAIRES
L'IRCEM : mode d'emploi
+ EN BREF
p.2

ÇA S'EST PASSÉ ICI...
Retour sur le Noël du Relais et témoignage sur l'éveil musical.
p.3

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
Le jeu : essentiel pour l'enfant !
+ ON PARTAGE ?
LE JEU EN MATÉRIAUX DE RÉCUP' DE M. SURVILLE
p.4

CONTACTER LE RELAIS PETITE ENFANCE

- 02 43 40 19 01 / relaispetiteenfance@sudestmanceau.com
- Permanences téléphoniques le mercredi de 15h à 17h. Accueil sur RDV les autres jours.
- Séances d'éveil musical : janvier et février 2020 à Parigné-l'Évêque, mars à Saint-Mars-d'Outillé, avril et mai à Changé.

Directrice de la publication : Martine Renaut •Maquette et mise en page : Cécile Hervé-Boscolo •Impression : Compo 72, Le Mans • Tirage : 200 exemplaires •Coordination et choix des sujets : Aurélie Bureau et Fabienne M'Bengue •Rédaction : Cécile Hervé-Boscolo et Christian Lorieux •Photographies : CDC Sud-Est Manceau sauf DR (p.2 et 4 a) et M. Surville (p.4 b) •Pictogrammes : Flaticon.

L'IRCEM : mode d'emploi

Au-delà de la mutuelle ou encore de l'aide à l'achat de matériel, l'IRCEM peut vous aussi offrir tout un panel d'aides sociales que peut-être vous ignoriez. Explications.

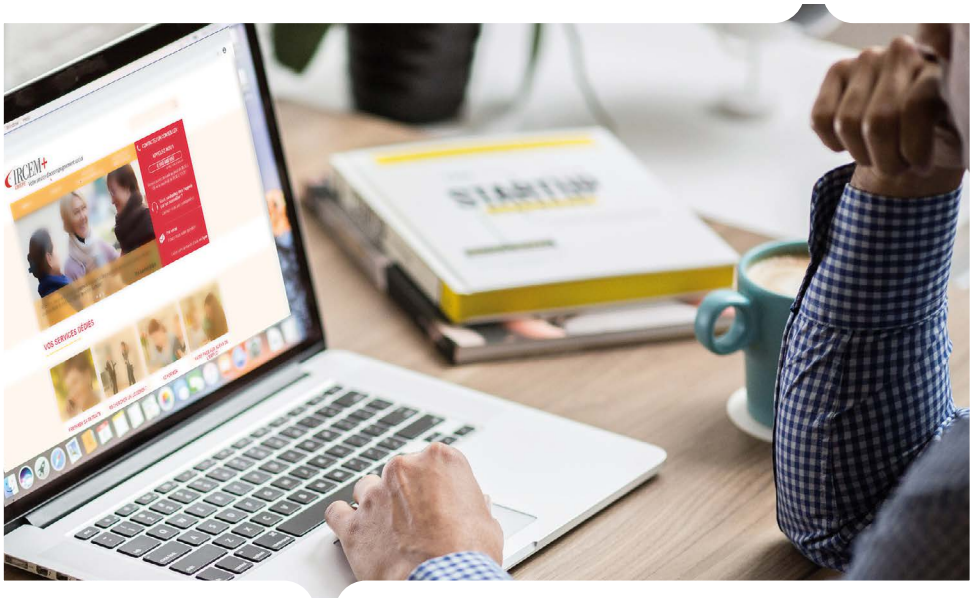

Le Groupe IRCEM est le Groupe de protection sociale des emplois de la famille et des services à la personne (salariés, employeurs, retraités...). En tant qu'assistant(e) maternel(le), vous y cotisez obligatoirement. Il est composé de 3 institutions : IRCEM Retraite, IRCEM Prévoyance et IRCEM Mutuelle. Mais connaissiez-vous IRCEM+, son outil d'accompagnement social ?

IRCEM+ c'est quoi ?

Peut-être moins bien identifié, ce service n'est pourtant pas à négliger. Il s'agit d'un véritable dispositif à votre écoute pour vous proposer un accompagnement social à distance et personnalisé. Il concerne des problématiques que vous pouvez rencontrer, vous personnellement, ou bien l'un de vos proches. Les conseillers, en toute confidentialité, sont à votre écoute pour trouver les meilleures solutions ou les meilleurs relais possibles lors de situations de vie difficiles que vous pourriez rencontrer. Ces dernières peuvent concerner la famille, l'habitat, les activités professionnelles ou la retraite.

Mais alors en pratique ?

Il vous arrive quelques soucis, vous ne pouvez plus payer les charges de votre logement ? Vous êtes victime d'un sinistre ? Un de vos proches est en situation de handicap et vous ne connaissez pas tous les dispositifs d'aide ? Vous avez des interrogations sur l'éducation de votre enfant ou le paiement de sa scolarité ? Sur tous ces sujets et bien d'autres, les conseillers sauront vous apporter les solutions ou vous orienter vers les interlocuteurs adéquats. IRCEM+ ne répond pas seulement aux situations graves, il peut aussi apporter une aide pour les difficultés passagères, que ce soit d'ordre administratif ou juridique.

En savoir plus

Pour connaître l'éventail des aides proposées et leurs conditions d'attribution, vous pouvez contacter un conseiller par téléphone au 09 809 809 90 (appel non surtaxé). Vous avez également la possibilité, via le site www.ircem.com, d'être recontacté ou encore d'envoyer un e-mail. Sachez aussi qu'en tant qu'assistant(e) maternel(le), vous pouvez aisément vous créer un compte IRCEM avec votre n° de sécurité sociale et vos informations personnelles (nom, prénom, date de naissance) afin d'avoir accès à toutes les informations en ligne. Et si vous avez des questions ou besoin d'un accompagnement, le Relais Petite Enfance est à votre disposition.

EN BREF

★ NOUVEAUX TARIFS

Depuis le 1er Janvier 2020, la fiche tarifaire des assistant(e)s maternel(le)s a été mise à jour. Vous la trouverez dans l'onglet « Lien social » puis « Petite Enfance » du site de la Communauté de Communes.

★ OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

En octobre 2019, les obligations professionnelles liées à l'agrément et à l'activité d'assistant(e) maternel(le) ont été mises à jour. N'hésitez pas à aller visiter le site du département www.sarthe.fr catégorie « Nos Actions Enfance Famille », le document est en ligne.

★ ACTUALISATION

Si vous n'avez pas déjà mise à jour vos informations via le site internet communautaire, Valérie Beaufreton, secrétaire du Relais, prendra prochainement contact avec vous afin d'actualiser la liste des assistant(e)s maternel(le)s transmise aux familles.

Le Noël du Relais (13 décembre 2019)

Une fois encore, ce temps convivial a été un succès puisque 49 assistant(e)s maternel(le)s, 28 parents et 118 enfants y ont participé. Au programme, figurait le spectacle « Ôooohhhhhh ! » de la Compagnie Fais pas ci, Fais pas ça, qui racontait les aventures d'un petit poisson en quête d'évasion. Entre les deux séances, un goûter était proposé, au cours duquel chaque professionnel(le) s'est vu offrir un mug. Vivement Noël prochain !

Témoignage

3 QUESTIONS À...

Mme Boblet, assistante maternelle à Brette-les-Pins, qui a participé aux séances d'éveil musical proposées par le Relais.

Nathalie Tomczyk, enseignante à l'école communautaire de musique, anime les séances.

Comment se sont déroulées les séances d'éveil musical ?

Chaque séance durait 45 minutes. Au début, on arrivait, on se mettait à l'aise sur des coussins et on chantait une comptine d'accueil. Ensuite, Nathalie, l'intervenante, sortait des instruments en chantant et tous les enfants étaient libres de les toucher, de s'en servir. On faisait aussi un temps de chansons et de rondes, et on se disait au revoir avec une comptine.

Qu'est-ce qui vous a plu dans cette activité ?

Les séances étaient très ludiques et joyeuses. J'ai particulièrement apprécié l'attitude de Nathalie, qui était disponible et à l'écoute des enfants. Elle ne leur posait pas d'interdits vis-à-vis des instruments et les laissait vraiment les manipuler. Elle a aussi cherché à nous faire découvrir de nouvelles sonorités avec des musiques étrangères, c'était très intéressant.

Qu'est ce que cela vous a apporté, à vous et aux enfants ?

Les enfants étaient toujours très contents d'y aller. À chaque fois, ils étaient captivés et ont pu découvrir des instruments auxquels ils n'ont pas accès au quotidien. Ils ont aussi pu côtoyer d'autres enfants avec lesquels s'est créée une cohésion, puisque le groupe ne changeait pas d'une séance sur l'autre. Pour ma part, j'ai trouvé que c'était un moment d'échange très enrichissant, j'ai appris de nouvelles comptines et j'ai pu observer le comportement des enfants dans un contexte différent. Je recommande vivement cette activité !

Le jeu : essentiel pour l'enfant !

Vous vous demandez régulièrement si votre stock de jeu est suffisant ou adapté aux enfants que vous gardez ? Voici quelques pistes pour alimenter votre réflexion...

Le 18 novembre dernier, le Relais Petite Enfance et les multi-accueils communautaires avaient convié Sylvie Hay, intervenante chez Consult'Enfance, pour une soirée d'échanges autour de la place du jeu. Et voici les conseils donnés par la professionnelle au cours de ce rendez-vous riche en convivialité et en partage d'expériences.

À chacun sa façon de jouer

Le premier élément à garder en tête est que chaque enfant est différent. Certains appréhendent le monde plus par le Visuel, d'autres par l'Audition, d'autres encore par la Kinesthésie (c'est-à-dire le toucher), et certains plus rares par l'Odorat ou le Goût. C'est ce qu'on appelle en jargon le VAKOG. Leur canal de perception dominant va influencer leur façon de jouer : par exemple, les visuels ont besoin d'observer les autres avant de se lancer, alors que les kinesthésiques ont absolument besoin de toucher ou tester. Respecter ces différences est essentiel pour que le jeu soit profitable aux enfants. De même, mieux vaut leur proposer un jeu en fonction de leurs compétences plutôt que de se fier à l'âge recommandé sur la boîte. Autre conseil : laissez-les jouer sans intervenir mais coopérez s'ils vous sollicitent.

La qualité plutôt que la quantité

Pas besoin d'inonder votre salon de jouets en tous genres ! Les essentiels suffisent : des livres, de la dînette (assiettes, couverts, verres, casserole et de quoi verser), deux poupées, une dizaine de véhicules, un jeu de construction, des animaux par famille et des bonshommes, à faire tourner régulièrement afin qu'ils aient plaisir à les redécouvrir. Veillez aussi à prévoir un espace motricité, un pour se poser et un pour se cacher. Quant à vous, asseyez-vous dans un coin de la pièce sans rien faire, afin de leur montrer que vous êtes disponible physiquement et psychiquement. Les enfants se sentiront en sécurité et pourront jouer en toute sérénité. Et quand le jeu est fini, n'oubliez pas de prévoir des boîtes faciles d'accès pour leur apprendre à ranger !

NB : Une documentation sur les jeux essentiels est disponible auprès du Relais Petite Enfance. N'hésitez pas à en faire la demande par mail ou téléphone.

ON PARTAGE ?

LE JEU EN MATÉRIAUX DE RÉCUP' DE M. SURVILLE

Parmi les recommandations de l'intervenante Sylvie Hay, le choix d'objets simples voire récupérés figure en bonne place. Par exemple, pour un nourisson de quelques mois, un anneau de rideau est plus adapté qu'un hochet, lourd et trop chargé d'éléments. Monsieur Surville, assistant maternel à Changé, propose quant à lui aux enfants qu'il garde de jouer avec des tubes en carton de différentes tailles. Ils peuvent s'en servir de plusieurs manières : les faire rouler, se regarder mutuellement à travers, et surtout y faire glisser des objets qui disparaissent pour réapparaître à l'autre bout. Une manière ludique d'expérimenter la permanence de l'objet. Et vous, quel est votre jeu en matériau de récup' ?

Mots d'enfants « Aujourd'hui, il fait pas beau de chien ! »

Mathis, 3 ans.